



IPRRP

INTERVENANT EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Il participe à la protection de la santé-sécurité des salariés et à l'amélioration des conditions de travail, **dans un objectif de prévention et de réduction des pathologies professionnelles** (surdit , lombalgies, ...).



**BROCHURE
PREVENTION**

sept 2023



DES MISSIONS D'ÉVALUATION, D'ÉTUDE ET DE CONSEIL DANS DES DOMAINES VARIÉS

Analyse de l'environnement physique de travail :

- Ambiance sonore,
- thermique,
- lumineuse,
- vibratoire.



Aide à l'évaluation du risque chimique :

- Étude de Fiches de Données de Sécurité (FDS).
- Prélèvement atmosphérique.
- Mesure de l'efficacité des ventilations.



Ergonomie :

- Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).
- Evaluation de la charge physique.
- Maintien dans l'emploi et accessibilité.

Conception et aménagement des postes et des espaces de travail .

Prévention des Risques Psychosociaux (RPS):

- Sensibilisation aux RPS, accompagnement des employeurs / Instances à la prévention des RPS.
- Démarche collective (aide au diagnostic / accompagnement et suivi plan d'action).
- Accompagnement en cas d'évènements graves (cellule d'urgence).

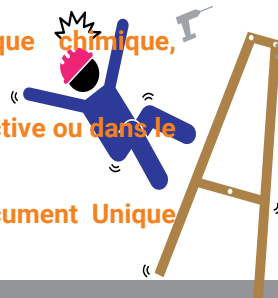


Aide à l'évaluation des facteurs de pénibilité.

Sensibilisation/Information du personnel (risque chimique, risque routier, bruit, EPI, travail sur écran, ...).

Conseil dans la mise en place de protection collective ou dans le choix des Équipements de Protection Individuelle.

Aide à la réalisation ou la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques Professionnels (DUERP).



Ne pas jeter sur la voie publique

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.
Il est votre conseiller pour les risques professionnels
0800 360 400 - www.stprovence.fr

